

**Edito**

Bonjour à tous,

La Newsletter FLUDIA est de retour avec au sommaire de ce mois : l'adoption du Grenelle 2, l'adhésion de Fludia au pôle de compétitivité Advancity, un zoom sur notre offre « Vigilance », et le rappel de nos nouvelles coordonnées.

Bonne Lecture !

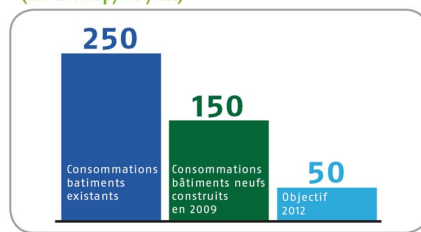
**Focus sur... le Grenelle 2 : un engagement national pour l'environnement**

Le 29 juin 2010, l'Assemblée Nationale a adoptée de manière définitive le projet de loi Grenelle 2. FLUDIA revient brièvement sur les points relatifs à **l'efficacité énergétique des bâtiments**, un des chantiers majeurs du Grenelle 2.

Parmi les mesures qui doivent contribuer à la mise en œuvre de la rupture technologique dans le neuf et de la rénovation thermique du parc ancien :

- ▶ **La création d'une attestation** vérifiant la prise en compte des normes énergétiques et acoustiques à la fin des travaux devient obligatoire pour toute nouvelle construction.
- ▶ **Les contrats de performance énergétique** sont favorisés,
- ▶ Le diagnostic de performance énergétique (DPE) prend désormais en compte **la climatisation** au même titre que **le chauffage**,
- ▶ La réalisation **d'audits énergétiques** est encouragée pour les grandes copropriétés (à partir de 50 lots).
- ▶ **L'obligation d'informer** en amont les futurs occupants d'un bâtiment sur sa performance énergétique et **d'afficher les performances énergétiques** dans les annonces immobilières.

Évolution de la **consommation** des bâtiments (en kWhep/m²/an)



Ces modalités visent ainsi à inciter la construction de bâtiments basse consommation et à tendre vers la réduction de la consommation d'énergie du parc ancien de 38 % d'ici 2020.

Pour le Ministère de M. Jean-Louis Borloo : « **L'amélioration de la performance énergétique** et de son **évaluation** est indispensable à la réduction des émissions de gaz à effet de serre [...] » .

Source : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (www.developpement-durable.gouv.fr)

**Actualité... Fludia devient membre d'ADVANCITY**

Depuis mai dernier, FLUDIA est devenue membre du **pôle de compétitivité** de la ville durable et des éco-technologies urbaines Advancity.



La vocation du pôle de compétitivité **ADVANCITY** est de permettre aux entreprises et aux structures de recherche de coopérer et de monter des projets collaboratifs en vue de mettre au point des produits, process ou services pour une ville plus écologique et durable.

ADVANCITY est structuré autour de différents thèmes interdépendants tels que :

- ▶ **La ville, son aménagement et sa gestion** : urbanisme, structuration de l'espace, technologies pour la ville, génie civil, maintenance, environnement, etc ...
- ▶ **L'habitat et la construction** : architecture, maîtrise de l'énergie et de l'environnement, etc...
- ▶ **La mobilité des personnes, des biens et de l'information** : nouvelles technologies de l'information pour la mobilité, économie d'énergie, fluidité des trafics, etc ...

Plus d'informations sur www.advancity.eu



Zoom sur... l'offre Vigilance

L'offre Vigilance, proposée par FLUDIA, est une prestation de service axée sur **l'amélioration progressive de l'efficacité énergétique en milieu professionnel.**

Elle permet de **suivre** et de **contrôler**, en permanence, l'évolution des consommations d'énergie. Elle s'appuie sur le **suivi en temps réel** de l'évolution des consommations, afin de motiver et concrétiser les corrections successives réalisées par l'entreprise.

Un système de **tableau de bord temps réel**, permet à tous, techniciens ou non, d'apprécier à chaque instant la performance énergétique et de constater l'effet des actions de progrès.



L'offre **Vigilance** : un principe simple... pour des **avantages multiples** !

- ▶ Comprendre votre consommation et détecter les anomalies
- ▶ Vérifier l'efficacité de votre plan d'action sur la maîtrise de l'énergie en temps réel
- ▶ Obtenir des résultats concrets, visibles et chiffrés
- ▶ Montrer l'implication de votre entreprise dans la problématique de maîtrise de l'énergie

Pour obtenir plus d'informations sur cette offre, n'hésitez pas à nous contacter : contact@fludia.com



A propos de FLUDIA... l'équipe a déménagé !

Nous vous rappelons nos nouvelles coordonnées depuis le 17 juin 2010 :



FLUDIA
Immeuble le Pygmalion
65 Rue Jean-Jacques Rousseau
92150 SURESNES
Tél. : +33 (0)1 83 64 13 90
Fax : +33 (0)9 72 16 71 99



Nous espérons que vous avez trouvé le contenu de cette newsletter intéressant. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions à : contact@fludia.com. Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes vacances. Nous vous donnons rendez-vous **en septembre** avec toujours plus d'informations !

L'équipe FLUDIA
www.fludia.com

Fludia - 65 Rue Jean-Jacques Rousseau - 92150 Suresnes - Tél: +33 (0)1 83 64 13 90 - Fax : +33 (0)9 72 16 71 99

Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter Fludia, merci de nous envoyer un email à : contact@fludia.com